Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le



ID: 073-200008423-20240613-024-AR



**DECISION** *n° 2024-024* 

Objet : Finances - Virement de crédits

Le Président du Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie,

Vu l'article L.2122-22, 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°05 du Conseil Syndical en date du 29 novembre 2023 adoptant l'instruction budgétaire et comptable de la M57 développée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec la possibilité de procéder par l'exécutif à compter de la mise en place de la M57 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections du budget ;

Vu la délibération n°20.2024 du Conseil Syndical en date du 11 mars 2024 approuvant le budget pour l'année 2024 ;

Considérant la hausse des frais financiers générés par l'usage de la ligne de trésorerie et le besoin de verser des intérêts moratoires à une entreprise attributaire d'un marché de travaux ;

## Décide

Article 1 : décide le virement de crédit suivant :

Désignation	Dépenses			Recettes	
FONCTIONNEMENT	Diminution crédit	de	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
D 615232 – Axe ISERE	13 300				
Total D 011 — Charges à caractère générale	13 300				
D 6688 – Frais financiers (intérêts ligne de trésorerie)			10 000		
Total D 66 – Charges financières			10 000		
D 6583 Intérêts moratoires			3 300		
Total D 65 Autres charges de gestion courante			3 300		

Article 2 : M. Le payeur départemental de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Syndical.

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le



Article 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Préfet et à la trésorerie départementale de la Savoie.

Fait à Albertville, le 13 juin 2024

Le Président du SISARC François RIEU

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie